

République Française

Département du HAUT-RHIN

**MAIRIE
DE
SAINTE CROIX-AUX-MINES**

Nombre de Membres du Conseil Municipal élus	19
Conseillers en fonction	19
Conseillers présents	14
Conseillers absents	5
Procuration	3
Votants	17

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du jeudi 11 juillet 2024

Président de séance :

Monsieur Jean-Marc BURRUS, Maire

065-2024 - Désignation d'un secrétaire de séance

M. le Maire expose :

L'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales précise :

« Au début de chacune de ses séances, le Conseil Municipal nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire.

Il peut adjoindre à ce ou ces secrétaires des auxiliaires pris en dehors de ses membres qui assistent aux séances mais sans participer aux délibérations. »

Après en avoir pris connaissance,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DESIGNE Olivier BONNEFON pour remplir les fonctions de secrétaire.

Pour extrait conforme,
Ste Croix-aux-Mines, le 15 juillet 2024

"Le maire de Ste Croix-aux-Mines (Haut-Rhin) soussigné, certifie que la présente décision a été publiée et notifiée et qu'elle a été reçue par le Représentant de l'Etat", le

Le Maire :

Jean-Marc BURRUS



Le Maire :

Jean-Marc BURRUS

République Française

Département du HAUT-RHIN

**MAIRIE
DE
SAINTE CROIX-AUX-MINES**

Nombre de Membres du Conseil Municipal élus	19
Conseillers en fonction	19
Conseillers présents	14
Conseillers absents	5
Procuration	3
Votants	17

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du jeudi 11 juillet 2024

Président de séance :

Monsieur Jean-Marc BURRUS, Maire

066-2024 - Approbation du compte-rendu de la séance du 22 mai 2024

Après en avoir pris connaissance,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

APPROUVE le compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 22 mai 2024.

Celui-ci est passé à la signature des présents.

Pour extrait conforme,
Ste Croix-aux-Mines, le 15 juillet 2024

Le Maire :

"Le maire de Ste Croix-aux-Mines (Haut-Rhin)
soussigné, certifie que la présente décision a été publiée
et notifiée et qu'elle a été reçue par le Représentant de
l'Etat", le



Le Maire :

Jean-Marc BURRUS

Jean-Marc BURRUS

République Française

Département du HAUT-RHIN

**MAIRIE
DE
SAINTE CROIX-AUX-MINES**

Nombre de Membres du Conseil Municipal élus	19
Conseillers en fonction	19
Conseillers présents	14
Conseillers absents	5
Procuration	3
Votants	17

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**
Séance du jeudi 11 juillet 2024
Président de séance :
Monsieur Jean-Marc BURRUS, Maire

067-2024 – Point sur l’activité de la Communauté de Communes du Val d’Argent

Rapport d’activités 2023 de la Communauté de Communes du Val d’Argent

Monsieur le Maire expose :

L’article L 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales stipule **qu’un rapport d’activités de l’établissement public de coopération intercommunale** doit être adressé à chaque maire des communes membres, accompagné du compte administratif avant le 30 septembre de chaque année. Ce rapport fait l’objet d’une présentation par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les délégués communautaires sont entendus.

Conseils Communautaires des 13 juin et 4 juillet 2024 :

13 juin :

- Rapport d’activités 2023 de la Communauté de Communes du Val d’Argent
- Rapport d’activités et comptes 2023 de l’Office du Tourisme du Val d’Argent Tellure
- Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d’assainissement 2023
- Taxe de séjour et taxe additionnelle
- Vote de subventions associations

4 juillet :

- Rapport d’activité Centre-Socio-Culturel du Val d’Argent 2023
- SPL EVA : Rapport annuel 2023 des élus mandataires et rapport d’activité 2023
- Projet délibération protocole d'accord Parc Minier Tellure

- Convention avec le Syndicat du Lac Blanc
- Financement des mandats de maîtrise d'ouvrage pour la réalisation d'opérations sur des bâtiments publics relevant du champ de la maîtrise d'ouvrage publique pour la mise en œuvre du programme petite ville de demain
- Information sur les travaux en cours

Pour extrait conforme,
Ste Croix-aux-Mines, le 15 juillet 2024

"Le maire de Ste Croix-aux-Mines (Haut-Rhin)
soussigné, certifie que la présente décision a été publiée
et notifiée et qu'elle a été reçue par le Représentant de
l'Etat", le

Le Maire :
Jean-Marc BURRUS



Le Maire :

Jean-Marc BURRUS

République Française

Département du HAUT-RHIN

MAIRIE
DE
SAINTE CROIX-AUX-MINES

Nombre de Membres du Conseil Municipal élus	19
Conseillers en fonction	19
Conseillers présents	14
Conseillers absents	5
Procuration	3
Votants	17

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 11 juillet 2024

Président de séance :

Monsieur Jean-Marc BURRUS, Maire

68-2024 – Plan de financement actualisé chaufferie bois, réseaux de chaleur et local de stockage

Monsieur le Maire expose que suite à la réunion de la commission des travaux du 24 juin 2024, l'estimatif concernant le projet de construction d'une chaufferie bois, réseaux de chaleur et local de stockage, dont le coût prévisionnel était estimé au stade études à 890 109 € HT est à revoir.

Le plan de financement prévisionnel initialement prévu dans les délibérations de demandes de subventions auprès des différents financeurs nécessite d'être actualisé comme suit :

Sources	Types d'aide	Montant subventionnable en € HT	Montant prévisionnel	Taux
<i>Financements publics</i>				
Etat	DETR	1 216 472.63 Chaufferie, réseau chaleur et local de stockage	486 589	40%
Région	CLIMAXION	608 091.35 Chaufferie	304 045	50 %
Région	CLIMAXION	225 676.56 Réseau chaleur	112 838	50%
Département	Fonds Communal Alsace	1 216 472.63 Chaufferie, réseau chaleur et local de stockage	69 706	5.73%
<i>Auto-financement</i>				
Fonds propres ou emprunt		1 216 472.63	243 294.63	20%
Total HT			1 216 472.63	100%

Sur proposition du maire,
Après en avoir délibéré,
Le Conseil municipal, à l'unanimité,

- Adopte le plan de financement prévisionnel ci-dessus pour la construction de la chaufferie bois, du réseau de chaleur et local de stockage.
- Autorise le maire à solliciter les différents financeurs et à signer tous les documents nécessaires.

Pour extrait conforme,
Ste Croix-aux-Mines, le 15 juillet 2024

"Le maire de Ste Croix-aux-Mines (Haut-Rhin)
soussigné, certifie que la présente décision a été publiée
et notifiée et qu'elle a été reçue par le Représentant de
l'Etat", le



Le Maire :

Le Maire :

Jean-Marc BURRUS

Jean-Marc BURRUS

République Française

Département du HAUT-RHIN

**MAIRIE
DE
SAINTE CROIX-AUX-MINES**

Nombre de Membres du Conseil Municipal élus	19
Conseillers en fonction	19
Conseillers présents	14
Conseillers absents	5
Procuration	3
Votants	17

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du jeudi 11 juillet 2024

Président de séance :

Monsieur Jean-Marc BURRUS, Maire

069-2024 – Chasse – Modification de la somme du loyer du bail de chasse du lot 3

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code de l'Environnement et notamment ces articles L. 429-4, L.429-6 et L. 429-17,
Vu l'article 4.3 du Cahier des charges communales du Haut-Rhin,
Vu la délibération n° 67-2023 du 11/10/23 fixant la mise à prix des lots de chasse
Vu la délibération n°59-2024 actant la modification des périmètres du lot 3,

Suite à la demande formulée par le Président de l'Indivision des Frontières, la surface louée au lot de chasse n°3 était réduite de 7 ha et 17 ares si bien que la surface définitive louée au Lot 3 était la suivante : **456 ha et 21 ares.**

La surface des terrains loués au Lot 3 ayant été réduite, M. Jean Pierre Maire propose au conseil de réajuster en conséquence le montant du bail de location du lot 3. Au lieu de 12757.00 €, le montant définitif est désormais le suivant : **12560.00 €.**

S'agissant du montant de la location des terrains enclavés loués par « l'Indivision des Frontières », le montant définitif sera également modifié comme suit : Au lieu de 174,79 €, il sera de : **338,29 €.**

Le service de recouvrement du Trésor public sera informé de cette modification pour l'établissement des nouveaux titres de paiement et de recette.

Après en avoir délibéré,
**Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité
VALIDE** la proposition de Mr Jean Pierre MAIRE

Pour extrait conforme,
Ste Croix-aux-Mines, le 15 juillet 2024

Le Maire :

"Le maire de Ste Croix-aux-Mines (Haut-Rhin)
soussigné, certifie que la présente décision a été publiée
et notifiée et qu'elle a été reçue par le Représentant de
l'Etat", le



Le Maire :

Jean-Marc BURRUS

Jean-Marc BURRUS

République Française

Département du HAUT-RHIN

**MAIRIE
DE
SAINTE CROIX-AUX-MINES**

Nombre de Membres du Conseil Municipal élus	19
Conseillers en fonction	19
Conseillers présents	14
Conseillers absents	5
Procuration	3
Votants	17

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du jeudi 11 juillet 2024

Président de séance :

Monsieur Jean-Marc BURRUS, Maire

070-2024 – Chasse – Indemnités pour la répartition du produit du droit de chasse

M. Jean-Pierre MAIRE indique au Conseil Municipal qu'il y a lieu de fixer pour la période 2024 – 2030, les taux de l'indemnité due pour le travail de la répartition annuelle du produit de la location de la chasse communale. Cette indemnité ne peut être supérieure à 4 % des sommes réparties.

Pour l'année 2024, le travail a été confié à deux agents du secrétariat de la Mairie de STE CROIX AUX MINES : La comptable et l'Adjoint administratif.

Sur proposition de M. Jean-Pierre MAIRE, Adjoint au Maire,**Après délibération****Le conseil municipal, à l'unanimité**

APPROUVE la répartition annuelle du Produit de la location de la chasse communale pour la période 2024 – 2030 selon le détail ci-dessous,

Secrétariat de Mairie : 4 %

Trésorier municipal : 4 %

Partage équitablement l'Indemnité à verser à La comptable et l'Adjoint administratif qui ont été chargés de la répartition du produit du droit de chasse à 4 % pour la période allant jusqu'au 1^{er} février 2025,

Charge M. le Maire de procéder à la répartition de cette indemnité.

Pour extrait conforme,
Ste Croix-aux-Mines, le 15 juillet 2024

"Le maire de Ste Croix-aux-Mines (Haut-Rhin) soussigné, certifie que la présente décision a été publiée et notifiée et qu'elle a été reçue par le Représentant de l'Etat", le

Le Maire :

Jean-Marc BURRUS



Le Maire :

Jean-Marc BURRUS

République Française

Département du HAUT-RHIN

**MAIRIE
DE
SAINTE CROIX-AUX-MINES**

Nombre de Membres du Conseil Municipal élus	19
Conseillers en fonction	19
Conseillers présents	14
Conseillers absents	5
Procuration	3
Votants	17

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du jeudi 11 juillet 2024

Président de séance :

Monsieur Jean-Marc BURRUS, Maire

71-2024 - Informations du Maire au Conseil Municipal

- Remerciements à toutes les personnes qui ont permis le bon déroulement des dernières élections législatives.
- Cérémonie du 14 juillet : rendez-vous le 13 juillet à 20h à la mairie.
- Intervention de Thierry CONRAUX concernant les divers travaux réalisés par la RIT pour la mise en place de la vidéo protection, à savoir :
 - 15562 mt de fibre pour les 17 sites
 - 4000 mt de câble tiré jusqu'aux armoires vidéo
 - Facturation de la RIT à la commune

De plus amples informations peuvent être données sur demande.

- Le prochain conseil municipal aura lieu le 24 septembre 2024 à 19h30.

Pour extrait conforme,
Ste Croix-aux-Mines, le 15 juillet 2024

"Le maire de Ste Croix-aux-Mines (Haut-Rhin)
soussigné, certifie que la présente décision a été publiée
et notifiée et qu'elle a été reçue par le Représentant de
l'Etat", le

Le Maire :

Jean-Marc BURRUS



Le Maire :

Jean-Marc BURRUS